

Plan de gestion de données : Fiche synthétique

Pour accéder à la ressource : https://doranum.fr/plan-gestion-donnees-dmp/plan-de-gestion-des-donnees-fiche-synthetique_10_13143_cg4-0k53/

Date de publication : 10/02/2017

Date de dernière mise à jour : 04/12/2023

Sommaire

Introduction.....	1
De plus en plus utilisée	2
Orientée libre accès	2
Le saviez-vous ?	2
La réalisation d'un DMP	3
Suivant un calendrier.....	3
Au moyen d'outils dédiés	3
Modèle de DMP	3

Introduction

Le Data Management Plan (DMP) ou Plan de Gestion de Données (PGD) est un document synthétique qui aide à organiser et anticiper toutes les étapes du cycle de vie de la donnée. Il explique pour chaque jeu de données comment seront gérées les données d'un projet, depuis leur création ou collecte jusqu'à leur partage et leur archivage.

Une bonne pratique de recherche

De plus en plus utilisée

Le **contexte politique va en faveur de l'Open Data.**

Le DMP est devenu l'outil de gestion incontournable des projets de recherche pour les États et financeurs.

En France, le décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 (article 6) relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique impose la rédaction d'un plan de gestion des données à tous les chercheurs des établissements publics contribuant au service public de la recherche et des fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique. [Lien vers le décret](#)

Exemple :

La Commission européenne a généralisé le DMP pour tous les projets du programme Horizon Europe. Il en est de même pour les projets ANR depuis 2019. Pour en savoir plus, consultez le [guide sur les exigences des financeurs](#).

Orientée libre accès

Le DMP est très lié au principe du libre accès aux données de recherche. En fonction de votre choix et de vos contraintes en matière de partage, des critères sont à définir.

Exemples :

Quelles métadonnées renseigner ? Faut-il des outils spécifiques pour accéder aux données ? Quelle licence correspond à vos souhaits et/ou contraintes de partage ? Etc.

Le saviez-vous ?

Un DMP peut être établi aussi bien dans une optique de **partage** des données que pour des données en **accès restreint ou fermé**, total ou partiel. Le DMP mentionnera dans ce cas les raisons de non partage.

La réalisation d'un DMP

Suivant un calendrier

Le DMP est un document évolutif. Des mises à jour et des livrables précis peuvent être définis selon les financeurs et/ou projets.

Pour respecter les échéances

Exemple :

Mise à jour lors de la production d'un nouveau jeu de données, lors du dépôt d'une demande de brevet, etc.

Au moyen d'outils dédiés

Des outils existent pour vous aider à produire votre DMP. Ils sont gratuits après création d'un compte.

Pour vous guider

Exemple :

[DMP OPIDoR](#) est un outil de rédaction en ligne mis à la disposition de la communauté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Modèle de DMP

Il n'existe pas de trame unique, mais de nombreux modèles de DMP ont toutefois été établis par des organismes, instituts, financeurs à destination de leurs utilisateurs : par exemple le [modèle de DMP Science Europe](#) ou celui du [Cirad](#).

Les outils d'aide à la rédaction comme [DMP OPIDoR](#) donnent accès à des modèles et facilitent la rédaction du DMP grâce à des guides et des exemples personnalisés.

Le degré de précision et l'agencement des champs à compléter peuvent varier d'un modèle à l'autre. Dans tous les cas, il s'agit d'une série de questions organisées en grands chapitres.

On retrouve systématiquement les mêmes éléments principaux qui sont :

- Les informations administratives
- La description des données
- La documentation, les métadonnées, les standards
- Le stockage, la sauvegarde et la sécurité des données
- Le partage des données
- La conservation et l'archivage des données
- Les aspects juridiques et éthiques
- Les responsabilités
- Les coûts